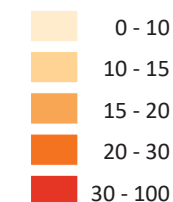


La précarité énergétique des ménages liée au logement ou à l'utilisation de la voiture

Part des ménages en précarité énergétique logement / mobilité (%)



Source : IGN-BD Topo, Admin Express ; ONPE, GÉODIP, 2021

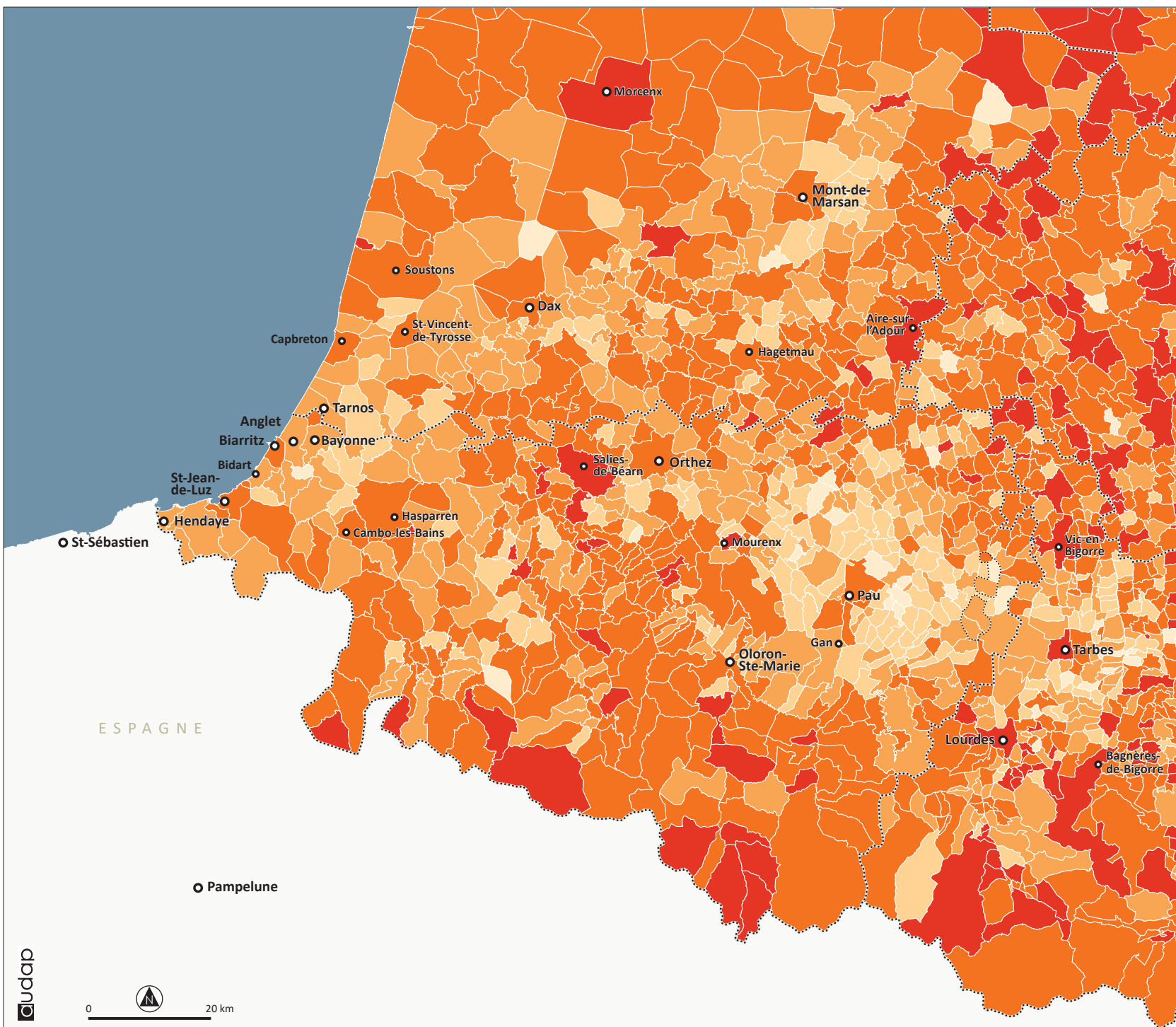
La **précarité énergétique** dépend de nombreux facteurs tels que le niveau de revenu, les caractéristiques du logement, le mode de chauffage, la dépendance à la voiture. Elle touche des catégories de ménages très différentes.

Pour que les acteurs du territoire (collectivités, agences d'urbanisme...) puissent lutter contre ce phénomène de précarité dans les secteurs de l'habitat et de la mobilité, la réalisation d'un diagnostic territorial préliminaire est recommandé.

Pour cela, l'ONPE a mis à leur disposition un nouvel outil de cartographie, GÉODIP, permettant de visualiser les zones de précarité énergétique liées au logement des ménages et à leur utilisation de la voiture. Cet outil a été élaboré en croisant plusieurs indicateurs permettant de calculer le taux d'effort énergétique (TEE) à partir des revenus des ménages, de la consommation et de la facture énergétique des logements et des dépenses en carburant de la voiture pour la mobilité quotidienne.

Différentes sources de données ont été utilisées pour élaborer ce modèle (INSEE, ADEME, CEREN...). Au-delà d'un taux d'effort énergétique de 8% pour le logement et de 4,5% pour le carburant, un ménage est considéré en situation de précarité énergétique.

L'outil Géodip est accessible sur demande sur : [ONPE.org/outil-de-cartographie-geodip](https://onpe.org/outil-de-cartographie-geodip)



Pampelune